Ville de
MONT-TREMBLANT

Offre d'emploi

Préposé·e aux parcs et espaces verts – Service des infrastructures

Poste temporaire – jusqu'à 40 heures par semaine durée approximative de 15 semaines

À propos du poste

Rejoignez une équipe dynamique et contribuez à la réussite d'événements variés (expositions, fêtes populaires). En tant que préposé·e aux parcs et espaces verts, vous effectuerez le transport et le montage d'équipements, vous jouerez un rôle clé dans l'installation des structures lors de ces activités.

Vos principales responsabilités

- Effectuer le transport, le montage et le démontage d'équipements et l'installation pour divers événements expositions et fêtes populaires.
- Voir à la propreté des lieux publics.
- Exécuter un ensemble de tâches estivales comportant entre autres, l'aménagement, l'entretien ou la modification des espaces publics, parcs, sentiers, terrains sportifs, plages et des installations et structures connexes s'y rattachant (poubelles, bancs, équipements récréatifs, fontaines, pavé, etc.).
- S'assurer de respecter les consignes de sécurité et de porter l'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.

Cette liste n'est pas restrictive. Malgré cette description, la personne peut être appelée à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Posséder un (1) an d'expérience ou moins dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.
- Bonne capacité physique, sens de l'organisation.
- Rigueur et avoir un très bon esprit d'équipe.

Ce que la Ville de Mont-Tremblant vous offre :
Un environnement de travail collaboratif et stimulant.
Un horaire de travail pouvant aller jusqu'à 40 heures par semaine échelonnées du dimanche au samedi. Le début et la fin du quart de travail varient en fonction des besoins du Service.
Un salaire compétitif selon votre expérience de travail débutant à 27,74$ + 13 % en compensation des avantages non admissibles.

ENTRÉE EN FONCTION DÈS LA MI-JUIN

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae dès que possible.

Par courriel au Service des ressources humaines :

rh@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Tremblant souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les « femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées »